Image not found or type unknown

Propriétaire envahissant

Par **herudo**, le **30/08/2016** à **15:13**

Bonjour,
ma compagne est potière céramiste et est régulièrement envahie par son propriétaire d'atelier qui s'incruste régulièrement dans son atelier et qui fait la loi devant ses clients... Ce qui commercialement n'est pas terrible...
Il se permet de rentrer à n'importe quel moment, de nettoyer des parties de son atelier pour "raison personnelle", pour "visites"...

On cherche à savoir si légalement, en vue du bail qui a été signé, nous avons moyen d'éviter ce genre de comportement?

Le bail est disponible en suivant ce lien :
https://drive.google.com/file/d/0BxZ6SfwtLeH4VFprYXE3YjZJb2s/view?usp=sharing

Il y a déjà quelques soucis, le bail est marqué pour un usage de stockage sans eau ou électricité alors que c'est défini pour un atelier de poterie dans lequel il y a eau et électricité.

Le propriétaire à t'il légalement le droit d'ajouter une annexe pour qu'il puisse rentrer n'importe quand dans l'atelier??

J'espère que vous pourrez nous aider,

bien cordialement,

Herudo

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés